



**Villeneuve
d'Ascq**

*Une ville
en mouvement*



Villeneuve d'Ascq



DOSSIER DE PRESSE

VILLENEUVE D'ASCQ

MEILLEURE COMMUNE POUR LA BIODIVERSITÉ

2023

Ville
nature
& nourricière

LA VILLE NATURE ET NOURRICIÈRE LABELLISÉE « VILLE POUR LA BIODIVERSITÉ »

Jeudi 25 mai 2023, Villeneuve d'Ascq a accueilli le comité scientifique et technique du concours pour la Capitale de la Biodiversité. Pour sa première participation au concours, Villeneuve d'Ascq, représentée par ses Elus et ses techniciens, a présenté un parcours à travers le territoire dévoilant les travaux réalisés ou en cours pour la préservation et le développement de la biodiversité.

Un concours national

Depuis 2010, le concours « Capitale française de la Biodiversité » identifie, valorise et diffuse les meilleures actions réalisées par des communes et intercommunalités françaises en faveur de la biodiversité.

En 2023, 60 communes se sont inscrites au concours, sur la thématique « Arbres et Forêts ». 6 territoires ont été désignés « Champions des arbres » et ont remporté le palmarès. Parmi eux, Villeneuve d'Ascq, détenteur du label « **meilleure commune pour la biodiversité** » dans la catégorie **ville de moins de 100 000 habitants**. Les communes participantes ont été jugées selon ces critères : la gestion bocagère, la préservation d'arbres remarquables ou encore l'éducation populaire en lien avec la biodiversité.

Villeneuve d'Ascq, meilleure commune pour la biodiversité 2023

Villeneuve d'Ascq s'illustre depuis plusieurs années comme une collectivité pionnière en matière de développement durable. Née de la fusion de trois communes en 1970, cette ville nouvelle de 61 597 habitants s'étend sur 2 757 ha dont 800 ha non urbanisés. Avec pas moins de 250 000 arbres sur le domaine public, Villeneuve d'Ascq opère une véritable politique de gestion des arbres et représente un précieux poumon vert au cœur de la Métropole Européenne de Lille.

Depuis 2022, la Ville appose le sigle « Ville nature et nourricière » dès lors qu'une action en faveur de l'environnement est mise en place. Cela permet de mettre en lumière ces actions auprès des habitants.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMITÉ "CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ"

(disponible sur <https://www.capitale-biodiversite.fr/>)

“Le lien entre arbre et biodiversité est omniprésent dans les actions de Villeneuve d'Ascq, tout particulièrement en ville où aucun projet ne doit générer l'abattage de sujets ou compromettre leur état sanitaire : les plantations comme la gestion prennent systématiquement en compte la cohérence entre paysages et milieux, choix des essences d'arbres et d'arbustes locaux et leurs cortèges d'espèces associées, trame verte et bleue... Elles reposent sur une puissante capacité d'inventaire et de suivis naturalistes.

A titre d'exemple, le travail de restauration du réseau écologique favorable à la population d'Ecureuil roux comprend la mise en place d'écuroducs et le renforcement de la ressource alimentaire avec des noisetiers, châtaigniers, etc. La gestion des arbres taillés en têtards jusqu'en milieu urbain revêt à la fois une dimension paysagère historique et une véritable valeur ajoutée en termes d'offre d'arbres-habitat.

Les arbres morts sont laissés sur pied ou à terre, permettant l'expression de l'intégralité des espèces liées au cycle de leur fin de vie.

La reconquête du paysage historique de bocage et la dimension nourricière complète et enrichit l'approche naturaliste et s'étend au milieu agricole où les plantations participatives mobilisent la population et les scolaires avec les agriculteurs et associations locales. 5 km de haies ont déjà été recrées sur un objectif à terme de 40 km de la plante d'ourlet ou de sous-bois jusqu'à la trogne, en passant par les lianes et le tas de bois. Un réseau de mares naissant complétera cet écosystème bocager pour un fonctionnement optimal.

Enfin, la stratégie foncière de la collectivité, passant notamment par l'acquisition de zones constructibles, est au service de la création de zones refuges pour la biodiversité, protégées des activités humaines, en cohérence avec l'objectif municipal de lutte contre l'artificialisation.”

VILLENEUVE D'ASCQ ET SES CARACTÉRISTIQUES

Ville nouvelle

née de la fusion, le 25 février 1970,
de trois communes : Annappes, Ascq
et Flers-lez-Lille

Taille humaine

61 597 habitants

Mixte

50% de logements
sociaux sur le territoire

Arborée

250 000 arbres sur le
domaine public
2022/23 : 160 arbres
plantés et 51 arbres dans
les haies champêtres

Étendue

2 757 ha dont 800 ha
non urbanisés

Précurseur

signature de la
convention des droits
de l'arbre dès 1987

Poumon vert

de la Métropole
Européenne de Lille

UNE VILLE ENGAGÉE

" Notre commune fait partie de celles de la MEL ayant la plus grande biodiversité en nombre d'espèces. Cela est en partie dû à ses 140 ha de milieux à caractères naturels, à ses 463 ha de terres agricoles, à ses centaines de milliers d'arbres.

Malgré cela, la nature et les espèces qui la composent ont besoin de nous et de notre attention dans cette nouvelle crise d'extinction massive de la biodiversité.

Depuis les dernières élections municipales, un changement encore plus fort s'opère dans la gestion des espaces verts, comme des gazons tondus plus tardivement et plus haut, constellés de pissenlits permettant aux chardonnerets élégants de trouver les premières graines dont ils dépendent. À Villeneuve d'Ascq, nous retrouvons des prairies fleuries de centaurées, marguerites et autres fleurs sauvages qui profitent à une grande diversité d'abeilles sauvages méconnues, encore plus menacées que notre abeille à miel.

Nous recréons un bocage sur les 77 ha de terres agricoles communales, en partenariat avec nos agriculteurs. Nous y réhabilitons la taille ancestrale en têtards et n'oublions pas d'y réimplanter diverses fleurs des bois comme la petite pervenche. Nous en sommes déjà à 5 km replantés.

Nous plaçons des abris à hérissons que nous fabriquons à partir de bois mort. Celui-ci est une ressource indispensable à une extraordinaire diversité d'insectes, comme l'aromie musquée, et aux champignons.

Nous commençons un réseau de mares pour la sauvegarde des libellules et du triton crêté.

La plantation de vergers de maraude ne régale pas que les habitants de Villeneuve d'Ascq mais aussi les grives, lérots, fouines et autres chapardeurs .

L'éclairage public se renouvelle pour qu'il soit plus économe mais aussi plus respectueux de la vie sauvage.

Les 7 écuroducts, placés au-dessus de l'avenue du 8-Mai-, permettent à la petite population d'écureuils roux de pouvoir croître sans être écrasée par les voitures.

La nature est opportuniste et chaque geste compte. La municipalité et ses partenaires sont là pour relever le défi."

Yohan TISON,
Conseiller délégué à la biodiversité

Gérard CAUDRON,
Maire de Villeneuve d'Ascq

VILLENEUVE D'ASCQ : UN ÎLOT DE FRAÎCHEUR

L'Agence d'urbanisme de la métropole de Lille (ADULM) a mis en évidence les principaux facteurs d'échauffement sur la MEL : l'effet matériaux, l'activité anthropique, la densité... et à l'inverse, les zones de fraîcheur préservées par la couverture végétale.

Villeneuve d'Ascq, avec son parc arboré, ses jardins et la chaîne des lacs profite de l'effet régulateur thermique du rafraîchissement de l'air par l'évaporation issue des sols, des lacs et la transpiration issue des plantes.

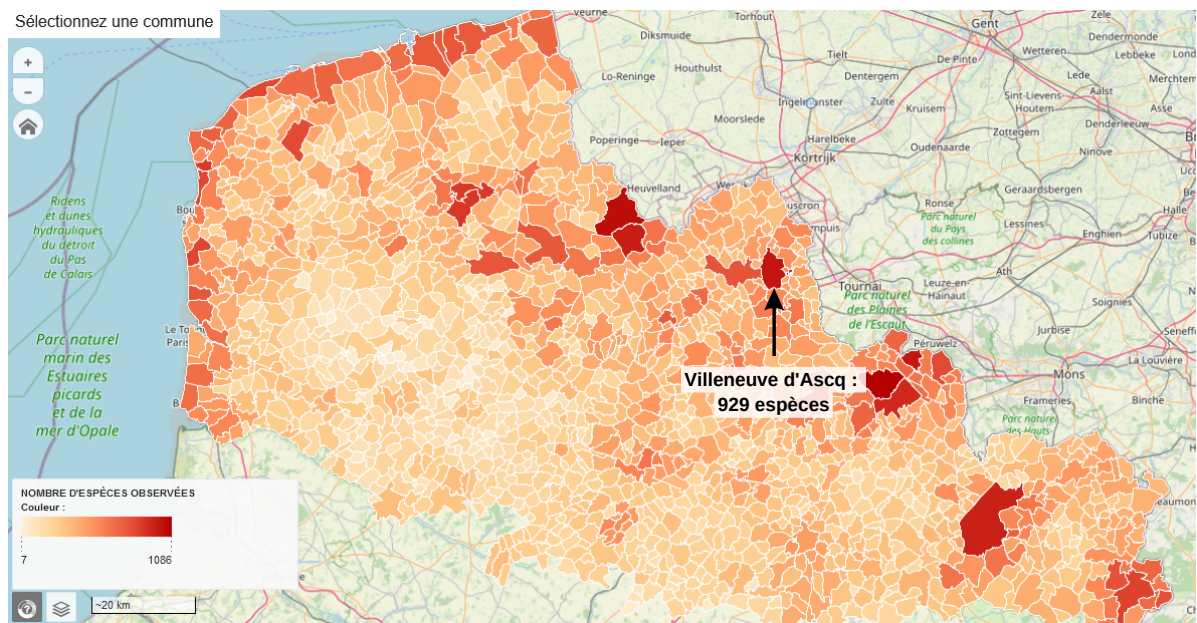
Avec 2° en dessous des températures moyennes de la métropole, Villeneuve d'Ascq est l'**îlot de fraîcheur** de la MEL.

Le profil thermique territorial des ICU



Source : Agence de développement et d'urbanisme Lille Métropole

Nombre d'espèces observées sur le territoire selon une liste de spécialistes contributeurs (LPO, GON, PNR)



Source : <https://sirf.gon.fr>

BUDGET DÉDIÉ À LA BIODIVERSITÉ - 2023

Investissement	
Végétalisation - Déminéralisation cours d'école (îlots de fraîcheur)	500 000 €
Installation de corridors écologiques	300 000 €
Réservoir biodiversité (parcelle rue de Babylone)	50 000 €
Travaux de plantations et environnement - tous les quartiers	100 000 €
Chemin du Grand Marais - forage pour culture	40 000 €
Sondes hydrométriques pour plantations d'arbres	4 000 €
TOTAL 1 :	994 000 €

Acquisition de terrains pour espaces agricoles	
2022 - rue L.Michel - 653 m ²	200 000 €
2022 - parcelle agricole chemin du grand marais - 8320 m ²	150 000 €
2021 - parcelle rue de Babylone - 732 m ²	150 000 €
2022 - parcelle rue du Maréchal-Joffre - 6315 m ²	631 500 €
2023 - parcelle avenue du Pont de Bois 5395 m ²	607 000 €
TOTAL 2 :	1 738 500 €

Total général : 2 732 500 €

Fonctionnement	
Taille et abattage	200 000 €
Expertise arboricole	10 000 €
Appui stratégique pour interventions d'urgence	60 000 €
Prairies fleuries	22 000 €
Murs et toitures végétalisées	7 000 €
TOTAL :	299 000 €

Intégration dans les marchés d'entretien d'un axe de développement durable :

- Augmentation des surfaces prairies fleuries de 6 500 m² à 13 050 m²
- Ourlets herbeux au pied des arbres
- Gestion des bois morts dans les massifs en niches écologiques / refuges à hérissons

